




 PÔLE FORMATION Provence-Alpes-Côte d'Azur  	FICHE MODULE	Référence : DO107 – Fiche module – V02	
		Edition 03 – du 19/04/17	
	MODULE PART 66 MODULE 3 : Principes Essentiels d'électricité	Page 1 sur 2	
		Référence	MAE-1016

Objectif(s) Pédagogique(s) (être capable de)	Préparer le stagiaire à l'examen du Module 3 Catégorie B1/B2 de la PART 66 à travers un cours ciblé de révisions et d'approfondissements des connaissances.
Pré-requis (& niveau si nécessaire)	<ul style="list-style-type: none"> - Etre titulaire d'un titre ou diplôme Aéronautique « reconnu », - Justifier d'expérience dans l'industrie aéronautique Civile et/ou Militaire → Parcours personnalisé défini après Etude et Validation du Dossier de Candidature Part 147
Points clés du module	<p><u>Théorie</u></p> <p>Le programme de ce module reprend les principaux éléments du référentiel de la PART 66 décrits dans la réglementation Européenne CE 1321/2014. Il cible les éléments essentiels relatifs à la connaissance des sujets / matières suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Théorie des électrons, - Générations et Sources d'électricité, - Circuits à Courant Continu, magnétisme, Moteurs à courant continu, - Circuits R, L, C, transformateurs, filtres, ... - Courant Alternatifs (théorie, génératrice, moteur, ...) <hr/> <p><u>Pratique</u></p> <p style="text-align: center;">SANS OBJET</p> <hr/> <p><u>Méthode pédagogique</u></p> <p>Cours présentiel – Face à face pédagogique Exercices d'application pour contrôler progression des stagiaires avant examen</p> <p><u>Ressources</u></p> <p>Basées sur livrets de cours homologués par l'Aviation Civile (informatique, papier, internet), Bibliothèque technique CFAI</p> <p><u>Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation</u></p> <p>Examen conforme au Règlement CE 1321/2014 de l'EASA (PART 147)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Questionnaire à Choix Multiple : 52 Questions – 65 Minutes <p><u>Formalisation à l'issue de la formation (diplôme, certificat, attestation...)</u> Attestation PART 147 délivrée au stagiaire si résultat QCM $\geq 75\%$</p>
Durée du module	Nombres minimum & maximum de stagiaires

 PÔLE FORMATION Provence-Alpes-Côte d'Azur  	FICHE MODULE		Référence : DO107 – Fiche module – V02	
			Edition 03 – du 19/04/17	
	MODULE PART 66 MODULE 3 : Principes Essentiels d'électricité		Page 2 sur 2	
		Référence	MAE-1016	

7 jours (49 heures)	Effectif groupe : 4 (minimum) à 12 stagiaires
----------------------------	--